

Procès verbal

JOURNAL OFFICIEL



E FOOT 38

le Foot en Isère, Moi j'adhère

SAISON 2023-2024

PV N° 620

du 7 SEPTEMBRE 2023



LE FOOT EN ISÈRE, MOI J'ADHÈRE

Le District de l'Isère a été fondé en 1924 sous le nom de District du Dauphiné, Association Régie par la loi du 1er juillet 1901, il devient District de l'Isère en 1995.
Son Sièges sera baptisé le 3 juillet 2022 "Espace Michel Muffat-Joly".



Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION ARBITRES	4
COMMISSION DELEGATIONS	7
COM. ETHIQUE ET PREVENTION.....	8
COMMISSION FEMININES.....	10
COMMISSION F.M.I.....	12
COM. FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE	14
COMMISSION FUTSAL	16
COMMISSION DES REGLEMENTS	17
COMMISSION SPORTIVE	21
COMMISSION TECHNIQUE	24
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS....	28

Table Des Matieres

Coordonnées District

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62

SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	06 33 54 57 25
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
ETHIQUE	04 76 26 87 70
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

*Le Foot en Isère :
Moi J'adhère*



Nos Partenaires



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 5 septembre 2023

Procès-Verbal N° 620

Voeux des clubs – Assemblée Générale d'hiver

En prévision de l'Assemblée Générale d'Hiver du District, qui **aura lieu le 17 novembre 2023**,
Et en application de l'article 12.5.2 des statuts du District

Les propositions de modifications aux règlements du District et les questions diverses doivent parvenir au Comité de Direction avant la date de l'Assemblée Générale.

Afin que ces questions, vœux, soient préalablement étudiés par la mission juridique nous vous remercions de les faire parvenir **pour le 5 octobre au plus tard**.

Trésorerie

FORFAIT GENERAL SENIORS

Amende 90 euros

du 30 août 2023

VERSOUD 2 D4

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

De plus, Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale de St Romans, tous les courriers informatiques transmis aux diverses commissions, secrétariat, comité directeur etc... doivent être envoyés par la boîte mail officielle du club et revêtus du nom et de la qualité de l'émetteur de ce courrier.

En l'absence de ces éléments ces courriers ne seront pas pris en compte. Nous vous remercions de respecter cette obligation nouvelle.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	edarocha@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr
Educateur Sportif	mblenlhrache@isere.fff.fr

COMMISSION ARBITRES

MARDI 5 SEPTEMBRE 2023 à 18h30

Procès-Verbal N°620

Président : SABATINO Joseph

Présents : KODJADJANIAN Jean-Marie SAINT ALBIN Laurent, VAGNEUX Luc , CUSANNO Stephane, CARRETERO Christophe

Excusés : LALO Aboubakar, THEVENIN Cyril

DATES FORMATION INITIALE ARBITRE (FIA) :

FIA : 07 , 14 , 21 Octobre 2023 au District de L'Isere de 8h30 à 17h30

FMI et Formation Administrative : le 28//10/2023 au District à Sassenage de 8h-12h.

RAPPEL A L'ORDRE A TOUS LES ARBITRES

Veillez à remplir correctement les dossiers de renouvellement d'arbitre. Il nous est arrivé de constater que certains dossiers ont été renvoyés à l'expéditeur pour des manquements.

Penser à bien remplir votre fiche de renseignements et de la renvoyer à la CDA.

Il n'y aura pas de désignation si l'arbitre n'a pas fait cette fiche.



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

STAGE ARBITRES 2023 /2024

Stage de début de saison : Samedi 09 Septembre 2023 à Voiron - Stade Plan-Menu pour les tests physiques et théorie au TSF. (Obligatoire).

Stage de début de saison aura lieu le : Samedi 09 septembre 2023 à partir de 7h30 précises.

Rendez-vous au stade de Plan Menu de Voiron, puis suite aux tests physiques retour au TSF de Voiron.

Merci d'être ponctuel (émargement de 7h30 à 8h00). La présence de tous est obligatoire.

Pensez à votre équipement sportif et de quoi écrire. Ordre du jour : Voir ci-dessous.

ORDRE DU JOUR STAGE DES ARBITRES :

STADE DE PLAN MENU DE VOIRON (démarrage).

7h30 - 8h00 : Accueil – émargement.

8h15 - 10h00 : Tests physiques en 2 groupes :

8h15 - 9h15 : Grp 1 - terrain stade N°1 (D1- D2-JAD U20)- 67 M 30 Passages)- encadrement 5 personnes

8h 15 – 9h15 : Grp 2 - terrain stade – N°2 (D3 – D4 – D5 AA - TJAD) 64M 24 Passages.- - Féminines : 58 M 24 Passages. Encadrement 8 personnes

TSF DE VOIRON (retour au TSF après tests physiques)

9h30 - 10h15 : Présentation : CDA – Formateurs diplômés – réussite FFF –Ligue – classement district 2022-2023-

10h15 - 11h00 : modification lois du jeu, Procédure arbitrage à 3 et arbitrage seul : avec observateurs et arbitres (Amphi)

11h00-12h15 : Prise de parole membres du district : Président District Isère ou représentant, commission de discipline – commission d'appel, statut de l'arbitrage, Unaf.

12h15-14h00 : Pause REPAS (permanence UNAF pour adhérents de 13h15 à 14h00 amphi)

14h00- 15h00 : Portail des officiels, indisponibilités, procédures disciplinaires, règlement intérieur CDA.

15H00 -16H00 : Echanges CDA + DISTRICT sous forme de Q/R

16h00-17h00 : Questionnaire fin de stage en salle pour tous les arbitres.

Les Arbitres désirant un livre sur les lois du Jeu édition 2023 doivent en faire la commande le jour du stage (joindre le règlement d'un montant de 28 euros).



L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

COURRIERS CLUBS :

Seyssins : Lu et noté

Demande d'arbitres : D4(A) du 10/09/2023 Pays d'Allevard / Pont de Claix

D4(E) : du 24/09/2023 BEAUVOIR US / ENTENTE FOOT ETANG

Satisfaction vous sera donnée dans la mesure du possible

COURRIERS DES ARBITRES :

Destras Patrick , Hocine Halime, BOUNOUARA Douadi, Lalo Aboubakar, NIBBIO René, TUDOR Alexandru (Absence au stage) Excusés. Présence obligatoire lors du stage de rattrapage du 11 novembre.

ANSELME Ywya Nico Justificatif Blessure pour le test physique du stage.

EVANGELIAS Achilleas : Merci de nous faire parvenir une fiche de renseignements.

Demande Tutorat Observation

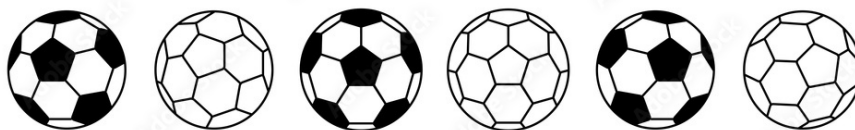
BRIOUA Mourad (Transmis au responsable).

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.





Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

COMMISSION DELEGATIONS

Mardi 5 Septembre 2023 à 18H

Procès-Verbal N°620

Président : CICERON Fabien

Présents : CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yohan,

Excusé : HESNI Mohamed,

PRESIDENT : CICERON FABIEN - Portable : 06 33 54 57 25

DESIGNATEUR DELEGUES : DUTCKOWSKI Yohan - Portable : 06 07 56 46 55

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 18h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite **1 mois** avant la date de la rencontre.

Cette saison, nous serons dans l'incapacité de traiter les demandes qui sont hors délai

Pour les coupes : la demande dans les **5 Jours** qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués saison 2023-2024.

Courriers reçus :

-St Georges de Commiers : lu et noté

-ECBF : lu et noté

Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

DESIGNATIONS :

WEEK END DU 9 ET 10 SEPTEMBRE 2023				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
SENIORS D1	VEZERONCE	VILLENEUVE	GIRARD VEYRET NORBERT	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D2 POULE A	SASSENAGE	DOLOMIEU	SOUDANI HAMID	FRAIS AU CLUB DE SASSENAGE
SENIORS D3 POULE D	DOMARIN 2	FARAMANS	BOULORD JM	FRAIS AU CLUB DE DOMARIN

WEEK END DU 16 ET 17 SEPTEMBRE 2023				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
COUPE F.MARCHIOL	ABBAYE	ST GEORGES COMMIERS	HUGOT DANIEL	FRAIS AU CLUB ST GEORGES
COUPE F.MARCHIOL	BOURG D'OISANS	TURCS GRENOBLE	AHMED HEZAM ZINE	FRAIS AU DEUX CLUBS
COUPE F.MARCHIOL	PONT DE CLAIX	SUSVILLE MATHEYSINE	AVETTAND NICOUD JULIEN	FRAIS AU DEUX CLUBS

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Mardi 05 Septembre 2023 à 18h00

Procès-Verbal N° 620

Président : M. Mallet

Présents : M Mallet ; M Montmayeur

RECIDIVE CLUBS

Saison 2022-2023

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
OLYMPIQUE SAINT MARCELLIN

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 25 Octobre 2023



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
AJA VILLENEUVE

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 22 décembre 2023

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
RIVES

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 28 Février 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
RO-CLAIX

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 8 MARS 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.1 concernant la récidive club
CREYS MORESTEL

Pour rappel ce club devra avoir fait la formation et la certification avant la date du 14 MARS 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
FC2A

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 6 AVRIL 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
DOMARIN

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 11 AVRIL 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
GP JEUNES BALMES LAUZES

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 18 AVRIL 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
SEYSSINET

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 02 MAI 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
C.S VOREPPE

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 02 MAI 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
BOURGOIN JALLIEU

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 02 MAI 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
LCA Foot 38

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 30 MAI 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
JARRIE CHAMP

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 30 MAI 2024

Le club suivant est concerné par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
AJA VILLENEUVE

Pour rappel ce club devra avoir fait les formations et les certifications avant la date du 06 JUIN 2024

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

Les clubs suivants sont concernés par les obligations de l'article 62.2.2

NIVOLAS ; DOMENE ; AJA VILLENEUVE ; LCA FOOT 38 ; ST QUENTIN FALLAVIER

Pour rappel ces clubs devront avoir fait la formation et la certification avant la date du 30 Juin 2024

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assurer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de personne** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les listes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District

Listes reçues et validées :

Asieg ; Beaucroissant ; Beauvoir ; Bouvesse ; Cremieu ; Goncelin ; Lauzes ; LCA Foot 38 ; Pierre Chatel ; Seyssuel ; Saint Etienne de Crossey ; Saint Hilaire de la Cote ; Saint Lattier ; St Paul de Varces ; Sud Isère ; UniFoot ; U.O.P ; Vallée de la Gresse ; VerSau ; Voreppe

Listes reçues mais NON validées :

Reventin ; St Cassien ; Tunisiens SMH

COMMISSION FEMININES

Réunion du mercredi 5 Septembre 2023

Procès-verbal n ° 620

Président : Jacques Issartel

Présent : Thierry Truwant

Excusés : Elodie Diasparra, Lucie Mathieu, Gérard Bouat

COURRIERS : FOOT FEMININ NORD ISERE, GT FORMAFOOT / BREZINS, U O PORTUGAL, LA MOTTE SERVOLEX, CINEMA EQUINOXE, CHARVIEU CHAVAGNIEUX

Suite à plusieurs indisponibilités **LA PLENIERE FEMININE** est reportée mi-janvier au district de l'Isère

RAPPEL des heures officielles art.33 des règlements généraux du district de l'Isère

Pour la saison 2023-2024, il n'y aura aucune modification d'horaires et de terrains dans la **PERIODE ROUGE**.



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

SAISON 2023 / 2024

Championnats Séniors à 11

D 2 pour les retardataires, inscription uniquement par mail

Championnat U 18 à 8

Fin limite d'engagement le 11 septembre 2023

Championnat Séniors à 8

Pour les retardataires, inscription uniquement par mail

Championnats U 15 à 8

D 2 : fin limite engagement le 11 Septembre 2023

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

D 1

A S GRESIVAUDAN
CLAIX
MOIRANS
BOURBRE
SUD ISERE
VER SAU
F F ECHIROLLES
CHAMBERY
G U C 2
VAREZE
Calendrier en fin de semaine

D 2

Engagements validés :

CLAIX 2, DOMENE, PAYS VOIRONNAIS,
FOOT FEMININ NORD ISERE,
LA MURETTE, LA SURE, CHARTREUSE GUIERS, ESTRABLIN, ECHIROLLES 2, PAYS COULEURS 2, REVENTIN,
VIRIEU VALONDRAS, ST GEORGES DE COMMIERS, VALLEE DU GUIERS, CHARVIEU CHAVAGNEUX

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

Engagements validés : NOTRE DAME DE MESSAGE, BREZINS /FORMAFOOT, CESSIEU, COLLINES, CROLLES,
ENTENTE G U C 3 / GIERES, LAUZES, LIERS, MISTRAL, POLIENAS, ST QUENTIN FALLAVIER, UNIFOOT
ST SIMEON DE BRESSIEUX, CHATTE, MIRIBEL, ST HILAIRE DE LA COTE, ST JOSEPH DE RIVIERE, VERSAU 2

CHAMPIONNAT U 18 A 8

Engagements validés :

G U C, 2 ROCHERS, LA MOTTE SERVOLEX, CROLLES, CHAMBERY 2, G A P S, BASSE MAURIENNE, CROLLES

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

CHAMPIONNAT U15 A 8

D 1

CHAMBERY
BOURGOIN
GT NIVOLAS T S C
EYBENS
CROLLES
AIX
G A P S
G U C
GT DU PAYS DES COULEURS
BIEVRE FEMININ

Ce championnat se déroulera en matchs aller/retour

Engagements validés :

AIX, G U C, BOURGOIN, CROLLES, GPT DU PAYS DES COULEURS, GT NIVOLAS TSC, G A P S, EYBENS

D 2

Engagements validés :

2 ROCHERS, FOOT FEMININ NORD ISERE 1 + 2, NOTRE DAME DE MESSAGE, ECHIROLLES 1 ET 2, NOYAREY, UGINE, DRUMETTAZ MOUXY, ST QUENTIN FALLAVIER 1 ET 2, LA SAVOYARDE, G A P S 2, LA ROCHETTE, LA MOTTE SERVOLEX 1 + 2, SUD ISERE, ST PIERRE SPORTS, U O ALBERTVILLE, ENTENTE BIEVRE FEMININ, CHARTREUSE GUIERS, VALLEE DU GUIERS

Pour les clubs qui n'arrivent pas à effectuer leur engagement via Foot Club, merci d'envoyer un mail à la commission Féminine.

Catégorie U 13

Les inscriptions vont se faire sur Google Form

Phase automne sous forme de plateaux de 4

Phase printemps, possibilité de création d'un championnat.

COMMISSION F.M.I

Mardi 05 Septembre 2023 à 18h00

Procès-Verbal N° 620

Président : M. MALLET

Présents : M MONTMAYEUR ; JM BOULORD

INFO : Sur le site du District dans la rubrique document puis FMI, vous trouverez trois nouveaux documents
La fiche synthèse pour la FMI
Une fiche aide FMI pour les arbitres
Une Foire Aux Questions



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

Des formations utilisateurs FMI pour principalement les U13 D3 et D4 ainsi que pour les nouveaux clubs seront faites par le DIF (voir sur le site du District pour les inscriptions)

RAPPEL IMPORTANT

La FMI doit être toujours faite que le match soit joué, non joué ou arrêté.

En cas de forfait ou de match reporté, l'équipe recevant doit faire la FMI le jour même du match

La commission rappelle à tous les clubs que la récupération des rencontres et le chargement des données sur la tablette doit se faire impérativement la veille du match et seulement par le club recevant

Aucune récupération et chargement des données par le club recevant ne doit se faire le jour du match

PROCEDURES FMI A RESPECTER IMPERATIVEMENT

Suite au manque de sérieux dans l'utilisation de la FMI, la commission tient à rappeler les points suivants :
Comme il est indiqué dans tous les PV de la commission FMI et comme il a été dit dans toutes les réunions de début de saison, l'équipe recevant doit la veille du match récupérer les rencontres et charger les données

RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

- **UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => => le vendredi soir **impérativement, puis désactiver le wifi**
- Pour les matchs du dimanche => le samedi soir **impérativement, puis désactiver le wifi**
-

IMPORTANT :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ses ajustements.

En conséquence, le responsable FMI du district ne répondra plus aux appels concernant la non récupération des rencontres et du chargement des données le jour du match

Pour rappel , les deux clubs et l'arbitre doivent impérativement signer la feuille de match informatisée **avant le début de la rencontre**
Pas de signature d'avant match d'un des deux clubs = forfait de l'équipe

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

A la fin du match, l'arbitre qu'il soit officiel ou bénévole

Note sur la tablette

Le score

Les sanctions disciplinaires (onglet discipline)

Les changements (onglet Ent/Sor)

Les blessés (ées) (onglet blessures)

Puis dans l'onglet « Histo » il vérifie toutes les infos rentrées

Ensuite il appelle les deux capitaines et dirigeants pour vérification de la FMI

Il faut bien faire vérifier le score , les sanctions disciplinaires et les éventuels blessés avant de signer la feuille de match

Les deux clubs signent la FMI, puis l'arbitre signe et clôt la feuille de match en tapant son mot de passe de la rencontre.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.

La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00

COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

Mardi 05 septembre 2023 à 19h00

Procès-Verbal N° 620

Président : Patrick MONIER

Membres : Cédric DOLCETTI, Farid EL MASSOUDI

CORRESPONDANCE

Courriel CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise) : foot-entreprise@isere.ffs.fr

4. Villard-Bonnot Grésivaudan : noté (engagement équipe 2). Réponse par mail.

5. Air Liquide : noté (engagement Coupe de France Entreprise). Réponse par mail.

6. CEA Grenoble : noté (excusé réunion du 13/09/2023 pour raisons professionnelles).

7. ASPTT Grenoble : noté (engagement 1 équipe).

RÉUNION D'AVANT-SAISON DE LA CFSE

La réunion d'avant-saison aura lieu ce **mercredi 13/09/2023 à 19h30** au siège du District.

ENGAGEMENTS

Engagements saison 2023-2024 : date limite mardi 12/09/2023.

Pour des raisons pratiques la CFSE propose les pré-engagements en D1, et D2 et D3 réunies pour le foot à 8 en semaine et entreprises. Comme étudié et retenu lors la réunion plénière du 26/06/2023, les championnats foot à 8 pour la saison 2023-2024 devraient être composés de 3 divisions (D1, D2 et D3), en fonction du nombre d'équipes engagées.



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

Inscriptions pour la saison 2023-2024 sur Footclubs au 29/08/2023

Senior à 8 et Entreprise D1

Deux Rochers	accord
Eybens	accord
Jarrie-Champ	accord
Métropolitains	<u>en attente d'engagement</u>
Rachais (1)	<u>en attente d'engagement</u>
St-Georges-de-Commiers	accord
St-Martin d'Hères	accord
St-Martin d'Uriage	accord
Tunisiens SMH	accord
Villeneuve	refus

Senior à 8 et Entreprise D2 (et D3)

Air Liquide	accord
ASPTT Grenoble (1)	<u>engagement à valider</u>
ASPTT Grenoble (2)	<u>engagement à refuser</u>
Bilieu	accord
CEA Grenoble	accord
Fasson	<u>en attente d'engagement</u>
Fontaine Les Îles	accord
Goncelin	<u>en attente d'engagement</u>
Poisat	<u>en attente d'engagement</u>
Rachais (2)	<u>en attente d'engagement</u>
St-Paul-de-Varces	refus
Vallée de la Gresse (1)	accord
Vallée de la Gresse (2)	accord
Ver Sau	<u>en attente d'engagement</u>
Villard-Bonnot Grésivaudan (1)	accord
Villard-Bonnot Grésivaudan (2)	<u>engagement à valider</u>

Récapitulatif de la situation des engagements au 29/08/2023

14 équipes engagées : Air Liquide, Bilieu, CEA Grenoble, Deux Rochers, Eybens, Fontaine Les Îles, Jarrie-Champ, St-Georges-de-Commiers, St-Martin d'Hères, St-Martin d'Uriage, Tunisiens SMH, Vallée de la Gresse 1, Vallée de la Gresse 2, Villard-Bonnot Grésivaudan 1.

2 équipes engagement à valider : ASPTT Grenoble 1, Villard-Bonnot Grésivaudan 2.

7 équipes en attente d'engagement : Fasson, Goncelin, Métropolitains, Poisat, Rachais 1, Rachais 2, Ver Sau.

4 équipes non réengagées : ASPTT Grenoble 2, Champagnier Brié, St-Paul-de-Varces, Villeneuve.

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

Air Liquide sera le seul représentant du District de l'Isère en Coupe de France Foot Entreprise (foot à 11).

1^{er} tour (tour régional)

Centesia Foot (63, Puy-de-Dôme) – AS Médicale Plus (63, Puy-de-Dôme)

Mardi 26/09/2023, 19h30. Stade Camille Leclanché, Clermont-Ferrand.

Gerzat Cheminots (63, Puy-de-Dôme) – Lyon Sport Métropole (69, Rhône).

Samedi 30/09/2023, 15h00.

Air Liquide (38, Isère) – Volvic Sources Football (63, Puy-de-Dôme).

Samedi 30/09/2023, 15h00.

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

COMMISSION FUTSAL

Mardi 05 SEPTEMBRE 2023 à 18h00

Procès-Verbal N°620

Président : CARRETERO Christophe

Présents : CARRETERO Christophe

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre

Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01.

INFO:

Réunion début de saison avec la présence nécessaire de tous les clubs pour le bon déroulement de la compétition le **vendredi 15/09/2023 à 19h30 au DIF.**

Suite à l'allocution du président du DIF lors de l'AG d'été du 30/06/2023 à St Romans:

La gestion de la boîte mail officielle des clubs connaît des errements qui amènent des complications. A compter de la saison 23-24, tout mail transmis par la boîte officielle devra être revêtu du nom et de la fonction de la personne signataire. En effet il est anormal de constater que nous recevons des présidents de club qui ne sont pas au courant d'un mail envoyé au district.

Voir le planning prévisionnel pour la reprise du championnat D1 Futsal et des coupes départementales Futsal Séniors homme et jeunes U13, U15, U17, féminine et Foot Entreprise

Inscription pour la saison 2023/2024:

1 seul niveau pour la saison 2023/24 : D1 Futsal

Sur footclubs :

Engagés /	Equipe	Avis club
Futsal Nuxerete 1		Accord
Futsal Pays Voironnais 1		Accord
Futsal Picasso 1		Accord
Futsal Voreppe 2		Accord
Futsal l'Arbre De Vie 1		Accord
Futsal Des Geants 1		
Grenoble Foot 38 1		Accord
Mistral Grenoble Fc 1		Accord
FC Pays Voironnais 1		Accord
Base Fc		en cours

Me faire parvenir les coordonnées des responsables d'équipes ainsi que les adresses et créneaux de vos gymnases (jour, horaires etc...).

Vous devez vous inscrire **à compter du 01/07/2023 et jusqu'au 11/09/23 dernier délai sur footclubs** afin que la commission ne soit pas prise de cours au mois de septembre pour organiser le championnat ainsi que les coupes départ-



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

tementaleS. Il est de votre intérêt d'anticiper pour pouvoir réserver vos créneaux dans les gymnases.

Il est important que les clubs Futsal soient bien structurés avec un bureau validé auprès de la LAURAFoot afin de pouvoir valider les licences des joueurs.

Pour les nouveaux arrivant, pensez à faire homologuer votre gymnase. La demande doit être faite par la mairie (propriétaire de l'installation) auprès de la Commission des terrains du district de l'Isère de football :

Commission des terrains 04 76 26 82 95 Mail : terrains@isere.fff.fr

Contact : CHASSIGNEU GUY 06.86.30.84.26

Rappel:

Toutes les demandes ou questions devront être transmises via la boîte mail de votre club à l'adresse mail du district et/ou la commission futsal. Tout autres moyens de communications non officielles ne sera pas prise en compte par le district.

COMMISSION DES REGLEMENTS

Mardi 5 SEPTEMBRE à 15 h 00

Procès-Verbal n° 620

Président : Jean Marc BOULORD

Présents : Jean Marc BOULORD,

Excusés : Patrice GALLIN, Daniel HUGOT, Aline BLANC, Gilbert REPELLIN,

COURRIERS

1, 2, 3, BOUGE! : Pas d'entente en U6, U7, U8, U9, il y a toujours possibilité de compléter l'équipe avec des joueurs présents sur les plateaux. Voir en réunion de secteur.

GONCELIN : Pas d'entente en U6, U7, U8, U9, il y a toujours possibilité de compléter l'équipe avec des joueurs présents sur les plateaux. Voir en réunion de secteur.

D1 – D2 – EDUCATEURS

La commission invite les clubs ci-dessous à déclarer leur éducateur sur FOOTCLUBS (bien préciser l'équipe) avant la première journée de championnat (art.21-2-1-c et 22-2-2-b des R.G du District de l'Isère de Football).

De plus, la commission des Règlements demande à ces mêmes clubs, de lui transmettre par mail, le nom de l'éducateur en charge de l'équipe citée, pour le mardi 12/09/2023

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

D1	D2 – A	D2 – B
VEZERONCE-HUERT	O.N.D 1	BEAUCROISSANT
	REVENTIN 1	FORMAFOOT B.V.
		MOIRANS
		TULLINS

Ententes entre clubs

Liste des ententes validées le **29/08/2023**

N° / catégorie	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club support
SF.3	GUC FOOTBALL	GIERES		GUC FOOTBAL
U13.6	CASSOLARD-PAS-SAGEOIS	VIRIEU-VALON-DRAS		CASSOLARD-PAS-SAGEOIS 1
U15.2	ST SIMEON DE BRESSIEUX	ST HILAIRE DE LA COTE		ST SIMEON DE BRESSIEUX
U17.1	CASSOLARD-PAS-SAGEOIS	VIRIEU-VALON-DRAS		CASSOLARD-PAS-SAGEOIS
SF.1	BOURBRE	PONT DE BEAU-VOISIN	NOVALAISE	BOURBRE
D5	CHABONS	OYEU		CHABONS

Liste des ententes validées ce **5/09/2023**

N° / catégorie	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club support
U11.1	LIERS	F.C. BONNEVAUX		LIERS
U13.1	ST QUENTIN FAL-LAVIER	VILLEFONTAINE		ST QUENTIN FAL-LAVIER
U13.5	CHEYSSIEU	LA SANNE - ST ROMAIN		CHEYSSIEU
U13.7	CASSOLARD-PAS-SAGEOIS	VIRIEU-VALON-DRAS		CASSOLARD-PAS-SAGEOIS 2
U13.8	ST HILAIRE DE LA COTE	ST SIMEON DE BRESSIEUX		ST HILAIRE DE LA COTE



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

U13.9	CORBELIN	LA BATIE MONTGASCON		CORBELIN
U15.1	BEAUREPAIRE	COLLINES		BEAUREPAIRE
U15.5	ST QUENTIN FAL-LAVIER	VILLEFONTAINE		ST QUENTIN FAL-LAVIER 1
U15.8	ST ANDRE LE GAZ	CORBELIN		ST ANDRE LE GAZ
U15.11	GRESIVAUDAN	LES PETITES ROCHES		GRESIVAUDAN 1
U15.12	PAYS VOIRONNAIS	ST ETIENNE DE CROSSEY		PAYS VOIRONNAIS
U15.14	PAYS VOIRONNAIS	ST ETIENNE DE CROSSEY		PAYS VOIRONNAIS 2
U17.2	CORBELIN	ST ANDRE LE GAZ	LA BATIE MONTGASCON	CORBELIN
U17.4	ST HILAIRE DE LA COTE	ST SIMEON DE BRESSIEUX		ST HILAIRE DE LA COTE
U17.5	GONCELIN	PAYS D'ALLEVARD		GONCELIN
U17.6	CHEYSSIEU	LA SANNE - ST ROMAIN		CHEYSSIEU
U18.1	CORBELIN	ST ANDRE LE GAZ	LA BATIE MONTGASCON	ST ANDRE LE GAZ
U18.2	VAREZE	EYZIN ST SORLIN		VAREZE
SF.3	LA SURE	VOUREY SP		LA SURE

ENTENTES non VALIDÉES **ce mardi 5/09/2023**

(Nombre minima de joueurs non respecté. Voir ci-dessus).

N° / catégorie	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club support
U13.2	ST QUENTIN FAL-LAVIER	VILLEFONTAINE		ST QUENTIN FAL-LAVIER 2
U13.3	ST QUENTIN FAL-LAVIER	VILLEFONTAINE		ST QUENTIN FAL-LAVIER 3
U13.4	ST QUENTIN FAL-LAVIER	VILLEFONTAINE		ST QUENTIN FAL-LAVIER 4

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

U15.3	CASSOLARD-PAS-SAGEOIS	VIRIEU-VALON-DRAS		CASSOLARD-PAS-SAGEOIS 1
U15.4	CVL 38	DIEMOZ		CVL 38
U15.6	ST QUENTIN FAL-LAVIER	VILLEFONTAINE		ST QUENTIN FAL-LAVIER 2
U15.9	VAREZE	EYZIN ST SORLIN		VAREZE
U15.10	GRESIVAUDAN	LES PETITES ROCHES		GRESIVAUDAN 2
U15.13	LIERS	BONNEVAUX	ECBF / ENT. FOOT DES ETANGS	LIERS
U17.3	E.C.B.F.	ENT. FOOT des ETANGS		E.C.B.F.
U17.7	F.C. CHARVIEU-CHAVAGNEUX	F.C. TIGNIEU JA-MEYZIEU		F.C. CHARVIEU-CHAVAGNEUX
U17.8	ST HILAIRE DU TOUVET	GRESIVAUDAN		ST HILAIRE DU TOUVET
U17.9	VAREZE	EYZIN ST SORLIN		VAREZE
SF.2	DOMENE	RACHAIS		DOMENE

RAPPEL TERRAINS SUSPENDUS

Clubs	CATEGORIES	Equipe	Nombre de matchs		Date du match	adversaire	Lieu du match
LA COTE ST ANDRE	U20		1		30/09/23	ST MARCELLIN	REVENTIN
SASSENAGE	Séniors	1	1	D2 - A	10/09/23	DOLOMIEU	ST PIERRE D'ALLEVARD
F.C.2.A.	U20		1	D1 - A	30/09/23	LA TOUR DU PIN	
DOMARIN	Séniors	2	1	D3 - D	10/09/23	FARAMANS	ST GENIX les villages (vallée du guiers)
L.C.A. Foot38	U15		1	En attente de calendrier			
DOMENE	Séniors D5	2	2	En attente de calendrier			
				En attente de calendrier			



COMMISSION SPORTIVE

MARDI 5 SEPTEMBRE 2023 à 14h00

Procès-Verbal N°620

Président : Michel Vachetta

Présents : Annie Brault, Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Daniel Guillard, Gilbert Reppelin.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2023/2024, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle

« ... Laurafoot ».

Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

La présente parution est donnée à titre indicatif et ne sera entérinée qu'après homologation de toutes les rencontres et que toutes les procédures en cours auprès des différentes commissions d'appel aient été traitées. Ce règlement s'applique à tous les championnats du District de l'Isère

U13

Niveau 1 : FONTAINE : vous avez changé de poule suite à une défection, nous avons dû réorganiser trois poules.

Niveau 2 : Les poules seront sur le site en fin de semaine.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15 A 8

Les clubs intéressés pour le championnat à 8 doivent faire les inscriptions pour le 1^{er} octobre

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

U15

Composition des Poules D 3 :

Poule A : Crolles 2, Gieres 2, Goncelin, Gresivaudan 1, Manival 3, St Martin d'Herès 3.

Poule B : Versoud, Gresivaudan 2, Manival 2, Le Rachais 2, Abbaye, Poisat.

Poule C : Villeneuve, Bajatière, Echirolles 3, Mistral, Eybens 4, Seyssins 3.

Poule D : Jarrie Champ, St Paul de Varces, Sud Isère 2, Monestier, St Georges de Commiers, Vallée de la Gresse 2.

Poule E : Seyssinet 3, Pont de Claix, USVO 2, Le Rachais 2, GF38 3, Sassenage 2.

Poule F : Vallée de la Gresse 3, Quatre Montagnes, Echirolles 4, Deux Rochers 2, Fontaine, Seyssinet 4.

Poule G : Gpr Formafoot –Brezins, La Sure 2, Vourey, Pays du Voironnais 2, La Murette 3, Vinay 2.

Poule H : Vinay 1, Chatte 1, Liers, Faramans 1, Ro-Claix, St Simeon de Bressieux-St Hilaire de la Côte.

Poule I : La Sure 1, St Geoire en Valdaine, Beaurepaire, Faramans 2, LCA Foot 38, Ascol Foot 38.

Poule J : Meyrié, Chabons-Oyeu, Gpr Vezeronce-Huert-Dolomieu 4, Vallée d'Hien 2, Cassolard-Passageois, St André le Gaz 2.

Poule K : Nivolas 1, Cessieu, Gpr Vezeronce-Huert-Dolomieu 3, Tour st Clair 2, Vallée du Guiers 2, Exempt 1.

Poule L : St Quentin Fallavier 2, Unifoot 1, Cremieu, Ile d'Abeau 2, Balmes-Lauzes 2, Gpr Vezeronce-Huert-Dolomieu 2.

Poule M : St Maurice Exil 2, Reventin 2, MOS 3R4, Beauvoir, CVL 38, Unifoot 2.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

Poules D 3 :

Poule A :

Claix, Notre Dame de Mésage, Pont de Claix, St Georges de Commiers, Champagnier, Sud Isère 2.

Poule B :

Crolles 2, FC2A 3, Manival 2, St Martin Uriage, Versoud, St Hilaire du Touvet.

Poule C :

Mistral, Sassenage 2, St Martin d'Herès 2, Vallée de la Gresse 2, Villeneuve, Exempt.

Poule D :

Eybens 3, Poisat, FC 2 A 2, Seyssinet 2, Seyssins 3, Exempt.



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

Poule E :

Sassenage 1, Voreppe, Pays Voironnais, Tullins, La Murette 2, Exempt.

Poule F :

La Sure, Lca Foot 1, Ro-Claix, ECBF 2 , Saint Joseph de Riviere, Rives.

Poule G:

Cote St André 2, ECBF 1, Chabons-Oyeu, Lca Foot 2, Gpr Formafoot –Brézins, Vallée de l'Hien.

Poule H:

La Batie Divisin, Cassolard-Passageois, St André le Gaz, Tour Saint Clair 2, Batie Montgascon 2, Vallée du Guiers 2.

Poule I :

Crémieu, Charvieu-Chavagnieu, Isle d'Abeau 2, Vézeronce-Dolomieu 2, Vallée de Guiers 1, Cessieu.

Poule J :

Varéze, Unifoot, St Quentin Fallavier, Mos3r 3, Nivolas 2, Saint Maurice Exil 2.

Poule K :

Reventin 2, Mos3r 2, Bourgoin 2, Cheyssieu, Estrablin, Collines.

Les calendriers seront consultable sur le site en fin de semaine.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

D2

Le championnat se fera en deux phases :

1^{ère} phase avec des poules de six équipes en matchs aller et retour.

2^{ème} phase en poule Haute et poule Basse

Composition des poules :

Poule A : Asieg, Gières, Seyssinet 22, SMH, Versoud, Villeneuve.

Poule B : Chatte, Noyarey, Mos3R 22, Pays Voironnais, Vallée de l'Hien, Exempt.

Poule C : Mos3R 23, Estrablin, Corbelin, Balmes Nord Isère, Nivolas, Isle d'abeau.

1^{ère} journée du championnat le 30 Septembre 2023.

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

D5

Suite à des inscriptions tardives et pour permettre à tous de jouer, la commission a été obligée de créer une poule supplémentaire et de modifier la composition des poules.

Afin de faciliter le début de la saison, la commission a décidé de démarrer le 24 Septembre par la journée N°2.

La journée N°1 est déplacée au 17 Décembre.

A noter que les matchs retour de cette journée N°1 se jouent en dernière journée du championnat.

Cela permet à la commission de respecter au mieux les demandes de jumelage ou d'alternance.

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT

COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 5 sept 2023

Procès-Verbal N°620

Président : Samuel BOURGEOIS

Foot d'Animation- Commissions U7/ U9 Réunions de secteurs

Secteur	Date de la réunion	Lieu	Horaire
Grenoble/Fontaine	Jeudi 14 septembre	Echirolles (siège – Stade Eugène Thé-nard)	19h
Voiron	Mardi 12 septembre	Chirens (Mairie – Salle de réunion)	19h
St Marcellin	Jeudi 21 septembre	Chatte (Maison des Associations – Mairie)	19h



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

La Mure	Mardi 12 septembre	Pont de Claix (Stade)	19h
Pontcharra	Jeudi 14 septembre	Meylan (siège de l'ES Rachais)	19h
Bièvre- Valloire : Sous secteur Reventin Sous secteur La Côte St André	Lundi 18 septembre	Eyzin-Pinet	19h
	Mercredi 13 septembre	Viriville (Stade)	19h30
Basse Isère (Sect. A)	Mardi 12 septembre	Creys-Mépieu (Stade)	19h
Basse-Isère (Sect.B)	Jeudi 14 septembre	St Didier de la Tour (Mairie)	19h

CFI U6-U9 7 ET 21 SEPTEMBRE LA COTE ST ANDRE

Liste des inscrits :

Session complète

CFI U6-U9

BADIN Nicolas	A. S. DE DOMARIN
BOYER Mickael	A. S. DE DOMARIN
SAMOUDI Abdelilah	F.C. BOURGOIN JALLIEU
CAMARA Sikou	F.C. COTE SAINT ANDRE
PESCATORE Samuel	F.C. COTE SAINT ANDRE
SCALERA Raphael	F.C. COTE SAINT ANDRE
BILLON Valentin	F.C. DE TIGNIEU JAMEYZIEU
BALDACCHINO Mathurin	F.C. LA SURE
JOURDAIN Clément	F.C. LA SURE
DURAND Stephane	F.C. VAREZE
NIVON Axel	F.C. VAREZE
THELLIERE Loic	F.C. VAREZE
DIDIER Claude	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
LACROIX Anthony	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
BARTHELEMY Julien	U.S. DOLOMOISE
LACROIX Manon	EYZIN ST SORLIN
RONZON Thibault	EYZIN ST SORLIN

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

CFI U10-U13 8 ET 22 SEPTEMBRE LA COTE ST ANDRE

Liste des inscrits:

Session complète

CFI U10-U13

FISCHER Romain	EYZIN SAINT SORLIN F. C.
RAZAFINDRAIBE Christian	EYZIN SAINT SORLIN F. C.
DECOSSE Julien	F.C. CHIRENS
CAMARA Sikou	F.C. COTE SAINT ANDRE
SCALERA Raphael	F.C. COTE SAINT ANDRE
PESCATORE Samuel	F.C. COTE SAINT ANDRE
BERTHIER Baptiste	F.C. DU LIERS
CAMPANICO Daniel	F.C. DU LIERS
LAFARGE Nicolas	FC DES BONNEVAUX
CLUZE Solene	MJC ST HILAIRE DE LA COTE
LORENT Louane	MJC ST HILAIRE DE LA COTE
MARTINEZ Lucas	MJC ST HILAIRE DE LA COTE
CECILLON Denis	U. S. CASSOLARD PASSAGEOIS
BRUNEL Emilien	U.S. DOLOMOISE
MARCHAUD Fabien	U.S. DOLOMOISE
TOUZET Yann	U.S. SAINT GEOIRE EN VALDAINE

CFI U10-U13 6 ET 20 OCTOBRE ECHIROLLES

Liste des inscrits au 5 sept:

32 places

CFI U10-U13

NOM_PRENOM	club
OLIMO NDUMBU Dieu Merci	A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE
BEDJAOUI Ameur	A.C. SEYSSINET PARISET
CHASTANG Francois Emmanuel	ENT.S. PIERRE CHATEL
PEREIRA RIBEIRO Jose Carlos	ENT.S. PIERRE CHATEL
YILMAZ Kazim	F.C. TURC DE LA VERPILLIERE
CHABRIER Melanie	GRENOBLE FOOT 38
PILOT Romane	GRENOBLE FOOT 38
KEKIKYAN Anthony	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV n° 620 Jeudi 7 Septembre 2023

LAMBOULE Jerome
MESSORI Regis
STACCHETTI Sebastien
BAZIL Marc
PEREIRA Manuel
SAGRES Abel

NOYAREY F.C.
NOYAREY F.C.
NOYAREY F.C.
OLYMPIQUE DE VILLEFONTAINE
RIVES SP.
RIVES SP.

CERTIFICATION CFF3 18 OCTOBRE CRETS EN BELLEDONNE

LA CERTIFICATION CFF3 du 18 octobre est ouverte en ligne : lien ci-après : <https://maformation.fff.fr/formation/25-certificat-federal-de-football-3.html>

Liste des inscrits au 31 aout :

BATY Remy
FELIX Allan
ANSELME Gabriel
AIT IZEM Fatiha
DELABAERE SIMON
RIBEIRO Sandra
SCARPA Dominique
SCATAMACCHIA Alexandre
TEDESCO Sauveur
MONIN BONNARD Jean Philippe
TELLACHE Boualem
CENGIZ Emrah

BOURGOIN FC
BOURGOIN FC
RC BOUVESSE
SAINT MARTIN D'HERES F. C.
A. S. DU GRESIVAUDAN
A. S. DU GRESIVAUDAN
A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE
A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE
SEYSSINET
VIRIEU VALONDRAS FC
F.C. TURC DE LA VERPILLIERE
TURCS DE GRENOBLE



EQUIVALENCES ET PASSERELLES NOUVELLE FILIERE DE FORMATION DES EDUCATEURS

Les connaissances acquises précédemment sur des formations ayant évoluées peuvent être valorisées via des équivalences avec le nouveau parcours de formation. De plus, des allègements ont été imaginés entre le parcours bénévole et le parcours professionnel.

Des équivalences jusqu'au 30 juin 2027

FORMATION ACQUISE	EQUIVALENCE NOUVELLE FILIERE
MODULE U7	CFI U6_U9
MODULE ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE
CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV n° 620 du Jeudi 7 Septembre 2023

MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL
CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE	DF COACH JEUNES
CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE	DF COACH SENIORS
CFF1 – CFF2 – CFF3 – CFF4	POSSIBILITÉ DE CERTIFIER SI 2 MODULES D'UN MÊME CFF EXEMPLE : MODULE U13+MODULE U15 = CFF2

Des passerelles entre le parcours bénévole et professionnel	
FORMATION ACQUISE	EQUIVALENCE NOUVELLE FILIERE
CFF (1 OU 2 OU 3)	EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL
CFI	EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL
DIPLÔME FÉDÉRAL RESPONSABLE ÉCOLE DE FOOTBALL	EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL BLOC 1 - MONITEUR DE FOOTBALL
DIPLÔME FÉDÉRAL COACH JEUNES	EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL BLOC 2 (C7 À C12) MONITEUR DE FOOTBALL
DIPLÔME FÉDÉRAL COACH SENIORS	EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL BLOC 3 (C14 À C17) - MONITEUR DE FOOTBALL
CERTIFICAT FUTSAL PERFORMANCE	EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL BLOC 3 - MONITEUR DE FOOTBALL

Pour toute demande d'équivalence, veuillez vous rapprocher de votre Institut Régional de Formation du Football :

IR2F	Responsable(s)	Téléphone	Mail
Auvergne-Rhône Alpes	Elise PONCET	04 72 15 30 76	formations@laurafoot.fff.fr

STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

Procès-Verbal N°620

PLANNING WEEK-END

Du vendredi 15 septembre 2023 au lundi 18 septembre 2023

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

dimanche 17 septembre 2023

Match U18 Féminines R1

GF38 2/LE PUY FOOT. 43 AUVERGNE à 13h00



**STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL
(Synthétique)**

dimanche 17 septembre 2023
Match Cp Isère F. Marchiol
ES MISTRAL/FC ST MARTIN D'URAGE à 15h00

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL
(GAZON)**

dimanche 17 septembre 2023
Match Cp de l'Isère F. Marchiol
US ABBAYE/ST GEORGES DE COMMIERS à 15h00

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°2 FOOTBALL
(GAZON)**

dimanche 17 septembre 2023
Match Féminines D3
GF38/NÎMES MÉTROPÔLE GARD à 15h00

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°1
FOOTBALL (GAZON)**

dimanche 17 septembre 2023
Match U14 R1
GF38/O. VALENCE à 13h00

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2
FOOTBALL (SYNTHE)**

samedi 16 septembre 2023
Match U15 D2
FC2A/FC VALLÉE GRESSE à 13h30
Match U17 D3
FC2A 3/FC ST HILAIRE DU TOUVET à 16h00

**STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL
(SYNTH.)**

samedi 16 septembre 2023
Match Cp de France
FC2A/ES TARENTEAISE à 19h00
dimanche 17 septembre 2023
Match U15 R1
GF38/O. VALENCE à 13h00

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE

dimanche 17 septembre 2023
Match Cp de l'Isère F. Marchiol
FCMG/ASGD à 15h00

**STADE PIERRE DE COUBERTIN (V.O) - TERRAIN
SYNTHETIQUE**

samedi 16 septembre 2023
Match U17 D1
USVO/FC2A à 14h00